

BILAN CITÉS UNIES FRANCE DE RIO+20

RAPPEL DU CONTEXTE :



Vingt ans après le sommet de la terre organisé à Rio en 1992, près de 30 000 personnes (au lieu des 50 000 annoncées), dont 130 chefs d'Etats et de gouvernements ont participé à la conférence des Nations-Unies pour le développement durable Rio+20, du 20 au 22 juin, à Rio de Janeiro.

Deux thèmes étaient au centre des débats :

- **l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté,**
- **la mise en place d'un cadre institutionnel pour le développement durable.**

BILAN GLOBAL SUR LE TEXTE:

Le texte final est consultable à l'adresse Internet suivante :
<http://www.uncsd2012.org/thefuturewewant.html>

Malgré un rapport de force difficile lors des négociations, les Etats sont parvenus à arrêter un document qui trace un programme de travail et de rendez-vous pour les 5 années qui viennent. Le texte, adopté à l'unanimité le vendredi 22 juin, **comporte de timides avancées mais de nombreux acteurs auraient souhaité aller plus loin.**

Analyse par thèmes :

- La principale avancée de Rio+20 est le lancement d'un processus de négociations pour, d'ici 2015, définir des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, en prévision de la refonte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Un groupe de 30 personnes représentant les différentes régions de l'ONU a été mis en place pour négocier un cadre qui sera présenté en septembre 2013, date d'ouverture des négociations entre Etats. L'Ambassadeur français chargé des questions environnementales, M. Jean Pierre Thébault, encourage les français à préparer des propositions pour l'élaboration des ODD.
- Ces objectifs du développement durable devront clairement être affirmés avec la mise en place d'indicateurs par les acteurs de la société civile à l'échelle des territoires ;
- Des avancées dans le **domaine social** : en 1992, la question sociale était très faiblement posée. En 2012, la conférence Rio+20 a commencé par une réunion de la conférence internationale des syndicats (CSI) qui reconnaît le concept de « croissance verte » si elle est équitable. La CSI a adopté un texte dont beaucoup de références sont incluses dans le texte final des Nations Unies. La notion de socle de protection sociale minimale,

récemment adopté par l'Organisation Internationale du travail, est reconnue. Il faut noter le soutien fort du Brésil sur cet aspect.

- Des interactions sont reconnues comme nécessaires entre les différents piliers du développement durable ;
- L'**économie verte et équitable** doit être la base d'un programme de travail pour la communauté internationale ;
- Des **financements innovants** au service du développement durable des pays les moins avancés doivent être mis en place ;
- La **culture et la science** sont reconnus comme des leviers essentiels du développement durable ;
- Concernant l'**habitat durable**, le texte reconnaît la nécessité d'avancer, mais les engagements restent flous ;
- Le **climat** ne fait l'objet que d'un chapitre très léger dans le texte final. Le calendrier des négociations sur ce thème fixe l'horizon 2015 pour trouver un accord (idem pour la question des forêts);
- Concernant l'**eau**, on déplore l'incapacité d'élaborer un statut de la haute mer. L'opposition de certains Etats conduit à un report de deux ans de cette décision. De même, concernant la ressource en eau, le texte est très faible sur la nécessité d'une gestion transfrontalière.
- Sur l'**énergie**, le texte est très faible malgré un appel assez vague en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Concernant l'**alimentation**, le texte oublie de mentionner la nécessité de développer l'agriculture vivrière.
- Sur la question du **forum politique de haut niveau en matière de gouvernance du développement durable**, deux thèses se sont opposées :
 1. Le recours à l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations-Unies) : cette solution aurait été plus simple et plus rapide, mais sa composition, limitée à 54 Etats au maximum aurait nécessité de modifier la charte des Nations-Unies ;
 2. Mettre en place une structure nouvelle. Les délégués se sont mis d'accord pour une instance dans le cadre de l'ONU

La France souhaitait voir le PNUE transformé rapidement mais ce point est renvoyé à la négociation d'une résolution qui doit le renforcer et l'améliorer.

BILAN POUR LES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES :

Rio+20 est le **premier exemple de préparation d'un sommet onusien où les acteurs non étatiques ont été à ce point impliqués dans l'élaboration de la version 0 du texte politique** qui devrait sortir à l'issue de la conférence. Les ONG, les entreprises, les autorités locales et régionales, les peuples indigènes, et autres groupements de personnes morales ou physiques pouvaient jusqu'au mois de novembre 2011 déposer auprès de l'ONU toutes leurs idées pour définir les contours d'une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement, et des ressorts

d'une économie verte au service de l'élimination de la pauvreté dans un cadre de développement durable.



Les organisations et les réseaux mondiaux des autorités locales et régionales ont activement participé à ce processus préparatoire et ont contribué aux négociations formelles menées par les Etats dans le cadre du « major group » Autorités locales. ICLEI en tant que réseau thématique, CGLU en tant qu'organisation politique généraliste bénéficiaient du statut de point focal auprès des Nations Unies, statut également accordé à un stade ultérieur à NRJ4SD. Ces organisations ont assuré la consultation et la coordination avec les autres réseaux existants tels qu'ORU-FOGAR. **Le niveau de collaboration et de consensus atteint entre tous les réseaux est admirable.**

Malgré les résultats peu encourageants de Rio+20 au regard de l'absence d'accord multilatéral et d'engagements contraignants, le document final constitue **une avancée significative pour la reconnaissance du rôle présent et à venir des autorités locales et régionales dans l'agenda du développement durable. Rarement auparavant y a-t-il eu un document de politique internationale d'une aussi grande portée, à la fois dans la reconnaissance du rôle de la gouvernance locale et infranationale et aussi inclusif dans les domaines thématiques ayant une influence directe sur ces sphères de gouvernements.**

PRÉSENCE DES ÉLUS LOCAUX FRANÇAIS:



Impliqués de longue date dans la mise en place de politiques en faveur du développement durable, de nombreux élus locaux, membres de Cités Unies France, sont venus témoigner de leur expérience sur leurs territoires :

- **Michel Delebarre**, ancien Minsitre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque, Président de la communauté urbaine de Dunkerque, et Président de Cités Unies France,
- **Jacques Auxiette**, Président de la région Pays de la Loire,
- **Henri Begorre**, Maire de Maxéville, 1er Vice-président du Grand Nancy, Secrétaire général de CUF,
- **Hubert Juline-Laferrriere**, adjoint au Maire de Lyon
- **Hélène Mandroux**, Maire de Montpellier et Vice-Présidente de l'AMGVF,
- **Jean-Claude Antonini**, Président d'Angers Loire métropole et Président de la Commission développement durable de l'AMGVF,
- **Gilles Retière**, Maire de Rézé et Président par intérim de Nantes Métropole,
- **Laouardi Boughedada**, Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque chargé de l'énergie,
- **Ronan Dantec**, Sénateur de la Loire-Atlantique et Vice-Président de la Commission du développement durable au Sénat,
- mais aussi des représentants des villes de Marseille et de la Communauté Urbaine du Creusot Montceau-les-Mines.
-

BILAN DES ACTIVITÉS DE CITÉS UNIES FRANCE :

Une délégation de Cités Unies France (composée de Michel Delebarre, Président, Henri Bégorre, Secrétaire général, Bertrand Gallet, Directeur général et Sarah Schönfeld, chargée de mission) s'est rendue du 17 au 21 juin 2012 à Rio pour porter, aux côtés d'autres partenaires, le message politique de la nécessaire reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales dans la gouvernance mondiale du développement durable. Plus spécifiquement, l'objectif était de promouvoir l'outil pertinent de la coopération décentralisée, comme moyen de partager entre elles leurs savoir-faire en matière de développement durable au service du renforcement réciproque de leurs capacités et de leur gouvernance.

Lundi 18 juin : Sommet Urbain – Recommandations des gouvernements locaux, régionaux et métropolitains pour un futur durable, organisé par CGLU, ONU-Habitat, Cities Alliance, UNACLA et la ville de Rio.



CGLU, ONU-Habitat et la ville de Rio ont invité 250 représentants et régionaux à se réunir au Fort de Copacabana afin de porter les 8 recommandations présentées par les autorités locales aux chefs d'Etat pour la déclaration finale de Rio+20.

5 tables rondes se sont tenues, sur les thèmes des services essentiels, de la gouvernance multiniveaux, de la cohésion territoriale, des cadres juridiques et financiers, de la croissance verte et de la planification urbaine.

Michel Delebarre était invité à s'exprimer sur le thème de la gouvernance multiniveaux. Avec le Maire de Buenos Aires, ils ont conjointement affirmé le rôle prédominant des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement. Cet enjeu majeur du XXIème siècle, qui consacre l'avènement des villes, avec une population mondiale majoritairement urbaine, ne trouvera une solution concrète qu'avec l'engagement majeur et volontaire des villes et de leurs représentants. Ils attendent donc, de leurs Etats respectifs, un engagement massif dans un accord commun sur les enjeux du développement durable qui reconnaîtra le rôle central des gouvernements locaux dans la résorption de la pauvreté et la conceptualisation et la réalisation de la ville durable de demain. Cette émergence d'une nouvelle urbanité verte, d'un nouveau modèle de développement durable basé sur un urbanisme soutenable, respectueux des ressources et créant du lien social est indéniablement un levier politique des gouvernements locaux qu'il faut reconnaître en complément des grandes ambitions étatiques et intergouvernementales.

Lundi 18 juin : Side-event sur le pavillon France sur le thème « Les acteurs de la ville durable, démarche de co construction », organisé par le PFVT, Veolia Environnement, CUF, IGD, Artelia, MAE, MEDDE/METL



Cités Unies France a participé à la définition et à l'organisation de ce side-event. La présidence de ce side-event a été assurée par Cités Unies France, via M. Louardi Boughedada, adjoint au Maire de Dunkerque, vice-président de la communauté urbaine chargé de l'énergie et du plan climat (remplaçant Michel Delebarre, Président de Cités Unies France).

Philippe Meunier, Directeur des Biens publics mondiaux au MAE, qui participait aux négociations sur la déclaration finale du sommet Rio+20, a pu donner un aperçu de la difficulté des négociations en cours. Il a expliqué que la position française

*Bilan CUF de la conférence Rio+20,
rédigé par Sarah Schönfeld, chargée de mission
Juillet 2012*

défendait, comme le thème du side-event, une approche partenariale du développement, et s'attachait à défendre l'importance de la gouvernance locale, autour des collectivités. IL a rappelé que la France soutenait la mise en œuvre des Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès au services de base. Thierry Lemoine, sous-directeur aménagement durable de la DGLAN du MEDDE/METL, a souligné l'importance des démarches de concertation dans la construction des éco-quartiers et éco-cités en France.

M. Correa-Scarff, maire de Monteria (Colombie), invité par Veolia Environnement, a présenté le plan climat développé par sa ville durant les dernières années : innovations de la démarche et aspect intégré et inclusif par l'association des acteurs du territoire.

Joachim Hunlede, secrétaire général de l'Union des communes du Togo, invité par l'IGD, a montré comment la démarche des quadrilogues (Etat, CT, usagers, opérateurs) adoptée au Togo a permis de créer de nouveaux espaces de concertation, à la fois entre gouvernement central et échelons locaux ; et à l'échelle locale entre les acteurs du territoire. Il a mentionné cependant quelques limites, notamment le déficit de légitimité des maires, pour l'instant nommés et non élus (des élections locales devraient toutefois se tenir prochainement).

Issa Adidjei, maire de N'Djamena (Tchad), invité par l'AFD, a présenté la démarche développée par sa ville pour l'adoption d'un Agenda 21, qui a elle aussi permis l'adoption de nouveaux mécanismes de dialogue entre les différents échelons de gouvernance.

Jean-Hugues Herman, secrétaire général du Réseau Projection, a souligné l'importance du renforcement des capacités des équipes techniques pour le développement des pays en voie de développement. Il a montré l'intérêt de la mise en réseau des jeunes professionnels et a présenté les ateliers d'échanges d'expériences organisés par son réseau en Afrique de l'Ouest.

Mardi 19 juin : Accueil de la délégation du club France Rio+20 sur le pavillon France



L'équipe de Cités Unies France s'est rendue sur le pavillon France pour accueillir tous les français voyageant via le Club France Rio+20 (structure créée par le comité 21 pour coordonner la participation des acteurs non étatiques français à la conférence Rio+20).

Des rencontres informelles avec Jacques Auxiette, Muhammad Yunus, Ronan Dantec, Gilles Bérault (Président du Comité 21) ont pu avoir lieu avec Michel Delebarre.

Mardi 19 juin : Side-event officiellement retenu par l'ONU « Villes durables, une utopie concrète : Gouverner et gérer les villes de demain », organisé par Comité 21 et Club France Rio+20. Lieu : Rio Centro



Le Club France Rio+20 avait invité plusieurs élus locaux français et étrangers à présenter les efforts réalisés par leur collectivité lors de ce side-event, aux côtés de représentants d'établissements publics (Caisse des Dépôts, EDF). Les maires de Dunkerque, Malmö (Suède), Montpellier et les représentants de la ville de Marseille et de l'Etat du Rio Grande do Sul ont exposé les points principaux pour la ville durable : réduction des émissions de gaz à effet de serre, recours aux énergies renouvelables, recyclage des déchets, assainissement, protection de la biodiversité. Michel Delebarre a évoqué l'aménagement de trames vert et bleue à Dunkerque. Hélène Mandroux, Maire de Montpellier, a rappelé l'importance de l'éducation pour le développement durable : la réduction de la

consommation par chaque citoyen permet de réaliser davantage d'économies que les innovations technologiques.

Mardi 19 juin : Side-event officiellement retenu par l'ONU « Villes durables et cohésion territoriale : enjeux stratégiques pour un futur durable », organisé par CGLU, ONU-Habitat, PNUD, FOGAR, MAE – Lieu Rio Centro



Dans le cadre de ce side-event, le Président de Cités Unies France était invité à s'exprimer sur la thématique « **LES VILLES ET LEURS POLITIQUES DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE SONT EN PREMIÈRE LIGNE DU COMBAT CONTRE LA PAUVRETÉ** »

Son message politique était le suivant :

Les villes sont en première ligne du combat contre la pauvreté : en effet, c'est au niveau local, premier échelon de la démocratie, que de nombreux services sont fournis (tels que l'éducation, la santé, la culture, l'eau, les transports, l'énergie, la gestion des déchets

infrastructure, services urbains, développement économique ...).

En assurant une égalité d'accès à ces services, elles contribuent à lutter contre la pauvreté. Elles jouent donc un rôle majeur pour assurer le respect des droits économiques, sociaux et culturels.

Dans le cadre des relations partenariales qu'elles construisent avec leurs homologues et avec les associations de solidarité internationale, les collectivités se nourrissent mutuellement des savoir-faire de chacun pour œuvrer efficacement à l'accès aux droits.

QUI PEUT MIEUX QU'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ÉCHANGER AVEC UNE AUTRE COLLECTIVITÉ SUR LA FAÇON DE GOUVERNER SON TERRITOIRE ? C'est là que la coopération décentralisée trouve sa vraie valeur ajoutée par rapport à d'autres formes de coopération (ONG, bailleur bilatéraux ou multilatéraux).

Enfin, il a rappelé que Kofi Annan disait « *les villes et les gouvernements locaux ont un rôle crucial à jouer dans tous ces domaines. En fin de compte, c'est dans les rues de vos villes que la valeur de ce que nous décidons ici sera mesurée. C'est là, dans la vie quotidienne de vos citoyens, au niveau de leur sécurité, de leur prospérité, des opportunités qui s'offrent à eux, que nos progrès seront visibles. Si nos Objectifs sont mondiaux, c'est au niveau local qu'ils peuvent être le plus efficaces* ».

Mercredi 20 juin : Side-event « Francophonie et développement durable », organisé par CUF, OIF, Club France Rio+20 – Lieu Pavillon France



CUF était la structure organisatrice de la table ronde n°1 consacrée à la coopération décentralisée.

Les représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie ont présenté les principes et les actions menées par cette entité : il s'agit d'un espace de coopération où les objectifs sont partagés par l'ensemble des membres. Cela dépasse la coopération bilatérale entre la France et les pays francophones. Lors de la conférence Rio+20,

l'OIF lance un réseau d'échanges de bonnes pratiques sur le développement durable, le Réseau 21, qui utilise notamment les réseaux sociaux.

CUF a expliqué que la coopération décentralisée française pratiquait à la fois des échanges d'expériences entre collectivités du Nord et du Sud, mais aussi entre collectivités du Nord entre elles. Par ailleurs, la coopération décentralisée encourage de plus en plus la coopération Sud/Sud. Ainsi,

CUF a montré en exemple la création de la CEPRAOM (cellule d'échanges et de partenariat entre le région Rhône-Alpes, l'Afrique de l'Ouest et Madagascar).

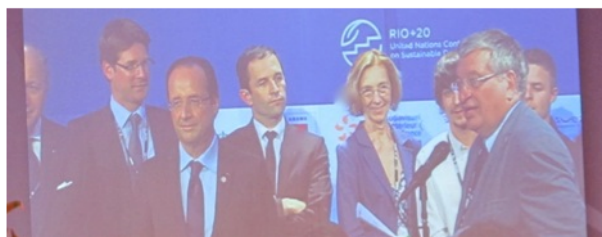
M. Antonini, Président de la communauté urbaine d'Angers a illustré ce propos par l'exemple de la création d'un fonds humanitaire géré par le Sénégal et le Burkina Faso pour aider les réfugiés du Sahel (suite à la crise malienne de cette année) et ainsi compenser les difficultés d'accès de la coopération décentralisée au Mali.

Enfin, le Président de la région Pays de la Loire, a présenté sa coopération décentralisée avec l'Etat du Burundi sur la thématique du développement durable.

Mercredi 20 juin : Inauguration du pavillon France par le Président de la République Française, M. François Hollande.

En fin d'après-midi le mercredi 20 juin, le Président de la République française, Monsieur François Hollande est venu inaugurer le pavillon français, accompagné de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères, Mme. Nicole Bricq, Ministre de l'environnement et de l'Energie, M. Pascal Canfin, Ministre délégué à la coopération et M. Benoît Hamon, Ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire.

À cette occasion, M. Jacques Auxiette, Président de la région Pays de la Loire, a remis officiellement au Président de la République, la *Déclaration des Collectivités locales et Territoriales Françaises pour Rio+20*, au nom de l'ensemble des associations d'élus locaux et de collectivités territoriales signataires de la Déclaration.



**Pour plus d'informations sur la mission de Cités Unies France à Rio+20,
contacter Sarah Schönfeld : s.schonfeld@cites-unies-France.org, 01 53 41 81 82**